

# Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

## infos

N°48 novembre 2007

## Sept ans...



### Sommaire

Editorial :

Sept ans...

Environnement :

- SOS fuchsias
- Ordures ménagères : horaires et modalités
- Compostage individuel

Repas du CCAS

Départ : Gilles Favreau

Cimetière

Diffusion de Bréhat Infos

Les oiseaux de Bréhat

Numéros utiles

La commune et internet

Etat-civil

“ Ce numéro 48 de Bréhat Infos sera le dernier de ce mandat municipal. En effet les élections municipales auront lieu en mars 2008. La communication municipale est réglementée en période préélectorale, ce qui est tout à fait normal. Et même si cela est possible compte tenu du contenu habituel de ce journal, il ne m'apparaît néanmoins pas souhaitable de publier un nouveau numéro en début d'année prochaine.

J'intitulais mon premier éditorial de Bréhat Infos, numéro 35, en juin 2001 : Le maillon d'une chaîne.

Je pense être resté fidèle à ce que j'y écrivais. Avec les autres élus, j'ai le sentiment d'avoir travaillé à la fois pour le long terme en réalisant des équipements qui dureront bien au-delà de ce mandat et aussi pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

Ce mandat aura eu une durée de sept ans au lieu de six habituellement. Il n'a pas été de tout repos. Une élection municipale partielle s'est même tenue à l'automne 2005. Et le combat pour la mise aux normes est en cours mais il n'est pas terminé.

J'ai beaucoup appris en sept ans, sur la gestion communale, sur les arcanes administratives et bien d'autres points techniques. Les projets municipaux ne se déroulent jamais aussi vite que vous le souhaitez. J'ai beaucoup appris aussi sur les hommes. Etre maire c'est être au contact et à l'écoute de la population. Pouvoir satisfaire une demande est toujours une grande satisfaction. Savoir dire non quand l'intérêt général le commande ou faire

respecter les règles est aussi nécessaire, même si ce n'est pas toujours facile. Certains le comprennent, d'autres malheureusement ne veulent pas l'admettre.

Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont aidé dans ma tâche au cours de ce mandat : en premier lieu, bien entendu, les quatorze adjoints et conseillers municipaux qui ont siégé tout ou partie de ce mandat. Chacun à sa manière a apporté sa pierre à l'édifice commun. En second lieu les services administratifs et techniques de la commune. Sans la compréhension de mon environnement familial et professionnel qui a su comprendre et pallier mes nombreuses absences, je n'aurais pas pu consacrer l'essentiel de mon temps à la commune.

J'aurai l'occasion de m'adresser aux personnes présentes à la cérémonie des vœux au début de l'année 2008. Mais d'ores et déjà je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année 2007 et une excellente année 2008. ”

Yvon COLIN  
Maire

## SOS fuchsias

La récente visite des représentants de la FEDEREC (Fédération Régionale de Défense contre les ennemis des cultures) met en évidence que la situation des plants de fuchsias sur l'île de Bréhat s'est fortement dégradée depuis leur dernière visite il y a trois ans.

Pratiquement tous les plants sont touchés par un nouvel ennemi redoutable et sont appelés à disparaître. Une seule espèce semble résister : *Microphila* à petites feuilles.



### Aculops fuchsiae

C'est le nom de cet acarien, de la famille des Eriophidées, venu d'Amérique du Sud (Brésil) qui touche également la Californie et qui est arrivé en Bretagne il y a quelques années. Il est également présent à Jersey, Guernesey et en Allemagne. Ce redoutable prédateur, de forme allongée, jaune pâle, comporte deux paires de pattes, cinq stylets dont deux crochets modifiés. Il est observable à la loupe binoculaire (x 40).

### Symptômes

- Petites taches brunes en bout de feuilles dès la contamination.

- Formation de galles sur les organes en croissance (feuilles, pousses et fleurs) rappelant la cloque du pêcher.
- Boursoufflures et excroissances pigmentées de rouge.
- Déformation des fleurs.

### Biologie du parasite

Cet acarien vit et se développe dans les plis des tissus atteints par la galle qu'il provoque par ses piqûres. Il est capable de se mettre au repos (au niveau du collet) après une première attaque pour attendre la repousse qu'il envahit de nouveau pour former de nouvelles galles.

Le climat de Bréhat lui convient parfaitement : il préfère les températures hivernales de 5°C. La femelle pond environ 50 œufs qui éclosent après 7 jours d'incubation à 18°C. Le cycle dure environ 21 Jours à 18 degrés. Ce qui explique l'apparition tardive du phénomène sur notre île (juin /juillet) et, également, que des fuchsias taillés peuvent apparaître indemnes à la première repousse, alors que l'insecte est là, dans l'ombre, toujours au niveau du collet, qu'il attend la bonne température et qu'il nous faut ensuite plusieurs semaines pour constater son attaque.

La dissémination se fait par le vent, les oiseaux, les abeilles, les boutures, les chutes de taille, les instruments de coupe et le transport des végétaux infestés.

### Prévention, réglementation

Ce parasite réglementé est inscrit dans la liste des organismes nuisibles dont l'introduction et la dissémination doivent être interdites dans tous les états membres de l'Union européenne. Il a fait l'objet d'un arrêté ministériel en France le 10 mai 2004. Le non-respect de cet arrêté peut conduire à de fortes amendes et éventuellement à des peines d'emprisonnement (transport de boutures, de plantes contaminées...).

### Moyens de lutte

Il n'y en a malheureusement aucun reconnu à 100%, du fait que la biologie de cet acarien sous nos climats est actuellement encore à l'étude. La position actuelle des autorités est claire :

### Coupe, arrachage, brûlage et rien d'autre !

La mise en compostage de plantes contaminées est rigoureusement proscrite de même que leur mise en décharge publique.

Il faut brûler chez soi.

A titre d'information, on peut signaler qu'un ensemble de méthodes destinées à contenir le ravageur et à limiter ses dégâts sont parfois préconisées : coupe à ras de la plante, incinération des branches, nettoyage de la terre et traitements très réguliers à base d'acaricides et d'huile blanche, mais elles ne sont ni légales ni efficaces à 100%.

Sur notre île, un inventaire des plantes visiblement atteintes et non traitées chez les particuliers sera effectué par le policier municipal, Monsieur Eric Grison, qui rappellera que d'après la loi, il y a lieu d'arracher et de brûler les fuchsias.

Par ailleurs, une déclaration d'atteinte sur son territoire est effectuée par la mairie auprès des autorités compétentes.

Sur un territoire très délimité comme celui de notre île, si tout le monde prend conscience du danger et joue le jeu correctement, on peut espérer éradiquer l'*Aculops* et voir dans quelques années reflleurir nos magnifiques buissons indemnes de maladie.

### Renseignements :

#### FEDEREC Bretagne

5, rue Antoine de Saint Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD

Téléphone : 02 23 21 21 15  
02 23 21 18 18

Télécopie : 02 99 27 56 89

Federec@federec-bretagne.com

#### Société Nationale d'Horticulture de France section fuchsias

Madame Lomet

84, rue de Grenelle 75007 PARIS

Téléphone : 01 44 39 78 78

Télécopie : 01 45 44 96 57

#### Mairie de l'Île de Bréhat

Téléphone : 02 96 20 00 36

Télécopie : 02 96 20 01 92

Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

#### René BOUÉ

Téléphone : 06 07 84 33 33

reneboue@wanadoo.fr

## Ordures ménagères :

*rappel des horaires et des modalités de ramassage*

Pendant l'hiver, du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 31 mars 2008,

- le ramassage des ordures ménagères aura lieu, pour l'île Sud et l'île Nord : le lundi matin
- Le ramassage des boîtes de conserve et petites ferrailles, pour l'île Sud et l'île Nord : le dernier jeudi de chaque mois

Les poubelles doivent être mises en bord de route la veille au soir et ramassées aussitôt après le passage du camion. La déchetterie est ouverte le vendredi de 13 H 30 à 16 H.

### Attention pour le ramassage des verres :

Il est désormais demandé à chacun de déposer ses verres dans les 35 conteneurs prévus à cet effet et qui sont situés un peu partout dans l'île. Les verres doivent être déposés directement dans les conteneurs et non pas à côté ou sur le dessus de ces derniers.



## Compostage individuel

**Vous avez eu des problèmes avec votre composteur ?**

Si vous souhaitez revoir les règles d'utilisation, un CD est à votre disposition à la mairie. Ce CD devra être retourné après utilisation. Prêt direct en mairie ou envoi contre enveloppe timbrée à votre adresse (0,86 Euro).



Une partie de l'assistance

Le traditionnel repas organisé par le Centre communal d'action sociale avait lieu le 28 octobre. Présidé par le maire, Yvon Colin, il se déroulait cette année au restaurant Le Crec'h

Kerrio. Près de 70 personnes ont pu apprécier le repas servi dans une ambiance très sympathique et conviviale.



## Départ

### Gilles Favreau

Gilles Favreau assurait le gardiennage du camping municipal du Goareva pendant l'été depuis onze

ans. Le maire l'a remercié chaleureusement pour son activité pendant cette période.

## Cimetière

La procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon est arrivée à son terme le 29 novembre 2007. Ces tombes vont être reprises par la commune.

## Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,11 euros. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an. Voir aussi la rubrique La commune et Internet.





# Les oiseaux de Bréhat



Photo Jacques Potier

## Numéros utiles

- SAMU 15**
- POMPIERS 18**
- POLICE 17**
- APPEL URGENCE EUROPEEN**  
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) **112**
- CENTRE ANTI-POISONS**
- RENNES 02 99 59 22 22**
- Mairie 02 96 20 00 36**  
Télécopie : 02 96 20 01 92
- Médecin Bréhat 02 96 20 09 51**  
Dr Cao-Thian
- Police Bréhat 06 76 86 78 19**  
Eric Grison
- Gendarmerie**
- Bréhat (été) 02 96 20 04 21**
- Paimpol 02 96 20 80 17**
- Petit train 06 86 77 85 46**  
**routier 02 96 20 04 06**

## La commune et Internet

La commune dispose d'un site internet destiné à l'information des habitants et résidents.

Son adresse : [iledebrehat.fr](http://iledebrehat.fr)  
ou [ile-de-brehat.fr](http://ile-de-brehat.fr)

Outre des informations pratiques (horaires et tarifs municipaux, réglementation sur les feux et le bruit...) vous y trouverez les procès verbaux intégraux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr les derniers numéros de Bréhat Infos. Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à : [Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr](mailto:Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr)

## Etat-Civil

### Naissances

Malika PRIGENT..... Le 5 octobre 2007

### Mariages

Joël, Samuel NEDELEC  
et Camille, Anne, Marie SAUDRAIS  
..... le 22 septembre 2007

Gaël, Antoine, Paul RUIZ  
et Sarah, Jeanne, Annick FRUCHAUD  
.....Le 6 octobre 2007

### Décès

François, Marie, Laurent LAMIDON  
..... 29 juillet 2007

Jean, Charles PIALOUX  
..... 3 octobre 2007

**Directeur de la publication :**  
Yvon COLIN, maire  
[Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr](mailto:Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr)

**Coordonnateur :**  
Jean-Luc LE PACHE, adjoint  
[jean-luc.le-pache@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.le-pache@wanadoo.fr)

**Réalisation :**  
J'imprime  
Impasse des Longs Réages  
22194 Plérin  
Tél : 02 96 58 02 03

